



Question écrite no : 3022

Une application qui sauve des vies

En cas d'arrêt cardiaque, l'ambulance n'arrive malheureusement pas toujours à temps. A chaque minute qui s'écoule après un arrêt cardiaque, les chances de survie baissent de 7 à 10% si aucun geste de réanimation n'est effectué.

Déclenchées par la centrale des urgences sanitaires (144), **des applications mobiles permettent d'alerter des bénévoles formés aux premiers secours qui se trouvent à proximité de la victime et qui pourront agir avant l'arrivée des sauveteurs.**

Le canton du Tessin fait œuvre de pionnier en matière de premiers secours et notamment grâce à l'utilisation de l'application Momentum qui permet d'alerter des volontaires. **Neuf fois sur dix, ces premiers répondants alertés par l'application arrivent sur place avant l'ambulance.** Le Tessin affiche un taux de survie en cas d'arrêt cardiaque qui dépasse tous ses voisins. Alors, que celui-ci s'élevait encore à 17% en 2005, il est passé à 45% l'an dernier grâce à cette application. En Suisse et en Europe, ce taux de survie est limité à 10%. Depuis sa création, Momentum a été adoptée dans onze cantons suisses.

Momentum est déclenchée par la centrale des urgences sanitaires (144) qui géolocalise les premiers répondants les plus proches de la victime et les sollicite pour connaître leur disponibilité afin d'intervenir avant les ambulanciers qui eux prendront le relais à leur arrivée.

Au vu des excellents résultats en termes de taux de survie en cas d'arrêt cardiaque obtenu par le Tessin, nous demandons au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

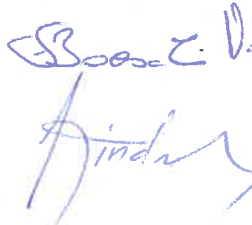
- Quelles actions le Gouvernement pourrait-il déclencher afin qu'une application de ce type soit rapidement mise en place dans le canton du Jura ?
- Le Gouvernement ne trouve-t-il pas pertinent l'utilisation d'une application de ce type sur le territoire du Canton du Jura ?
- Le cas échéant, le Gouvernement va-t-il mettre en place des actions concrètes afin qu'une telle application soit utilisée dans notre Canton ? Et dans quels délais ?

Nous remercions d'ores et déjà le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 23 mai 2018

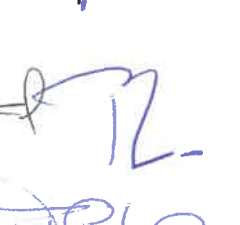
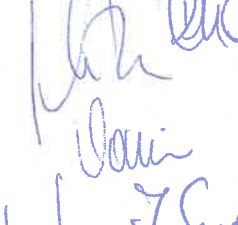
Au nom du groupe PDC-JDC


Anne-Lise Chapatte


D. Zschwan

Hinder

S. Schür

R. Schür

A. Schür

J. Schür

P. Schür

V. Schür